



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

liberté de la presse

Question écrite n° 69901

Texte de la question

M. Éric Raoult attire l'attention de Mme la ministre déléguée aux affaires européennes sur la violence à l'égard de la France de la presse populaire britannique. En effet, il n'est pas une semaine ou un événement européen ou international, sans que les tabloïds britanniques ne multiplient des attaques inadmissibles contre la France et contre ses dirigeants. Ces articles finissent par façonner un sentiment généralisé de francophobie en Grande-Bretagne. La liberté de la presse n'est pas en cause, mais il conviendrait d'engager une action systématique de droit de réponse, par notre représentation diplomatique à Londres. Cette remarque paraît fondée au regard de ce sentiment répandu d'hostilité populaire à l'égard de la France, qui est certes une tradition séculaire, mais qui a rarement pris un tel degré de violence. Il lui demande donc de bien vouloir lui préciser sa position sur cette suggestion. - Question transmise à M. le ministre des affaires étrangères.

Texte de la réponse

La ligne rédactionnelle des journaux de type tabloïde relève en Grande-Bretagne d'une démarche commerciale, qui fait l'objet entre ces journaux d'une surenchère permanente dont l'enjeu est la part de marché de la presse à sensation, à très forts tirages. De nombreuses démarches ont été tentées depuis de nombreuses années par nos représentants sur place lorsque notre pays fait l'objet de mise en cause. Elles n'ont produit que peu d'effets. La législation britannique ne prévoit pas de droit de réponse comme le fait la loi française. Ainsi, les interventions de notre ambassade à Londres ne sont publiées que lorsque les responsables de la rédaction jugent qu'elles présentent un intérêt rédactionnel. Cela est très rarement le cas de la presse tabloïde. Avec d'autres journaux en revanche (Financial Times, Times, Daily Telegraph, Guardian, Independent), un dialogue constructif, fondé sur une politique de relations suivies avec les journalistes et les responsables de ces publications, donne de bons résultats.

Données clés

Auteur : [M. Éric Raoult](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (12^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 69901

Rubrique : Presse et livres

Ministère interrogé : affaires européennes

Ministère attributaire : affaires étrangères

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 12 juillet 2005, page 6725

Réponse publiée le : 6 juin 2006, page 5838